Tome quatorzième N° 5 15 Mai 1923

BULLETIN

DE LA

Société d'Histoire Naturelle
de l'Afrique du Nord

SÉANCE DU 12 MAI 1923
au Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences.

Présidence de M. le Dr SERGENT, Président.

Distinction honorifiqne. — Le Président félicite M. Seurat, élu *membre correspondant de la Société helminthologique de Washington.*

Admissions. — M. le Dr Argenson, directeur du Dispensaire d'hygiène sociale, 98, rue Michelet, Alger.

M. le Dr A. de Schulthess, Wasserwerkstrasse, 53, Zurich 6, Suisse.

M. le Dr Adolfo Nadig, Haldenhof, Coire, Suisse.

M. le Dr Handschin, Privatdocent de Zoologie à l'Université, Thiersteinerallee 19, Bâle, Suisse.

M. Daniel Dutoit, ingénieur agronome, assistant à l'Université de Lausanne, Corsier-sur-Vevey, Suisse.

M. le Dr Rolf Nordhagen, 3, Anton Schjöttsgate, Kristiana, Norvège.

M. le Prof. Dr Jaccard, Polytechnikum, Zurich, Suisse.

M. le Prof. Dr E. Wilczek, Université de Lausanne, Suisse.

Présentations. — M. Blanchet, magistrat, Hamman-Life, Tunisie, présenté par MM. Lavauden et Seurat.

M. Lallement Lucien, professeur à l'Ecole primaire supérieure d'Alger, présenté par MM. Seurat et Bouchon.

Madame Lucie SENEVET, 8, rue Borély-la-Sapie, Alger, présentée par MM. les Drs G. SENEVET et Ed. SERGENT.

M. le Dr Paul WITAS, préparateur à la Faculté de Médecine d'Alger, présenté par MM. les Drs Ed. SERGENT et G. SENEVET.

M. Edouard HERZIG, artiste peintre, villa Emilie, chemin de la Fontaine Bleue, Alger, présenté par MM. les Drs Ed. et Et. SERGENT.

Création d'un Musée d'Histoire Naturelle de l'Afrique du Nord. — Le bureau de la Société a été reçu le 5 mai par M. le Gouverneur général auquel il a remis la lettre suivante :

Monsieur le Gouverneur Général,

Il manque à Alger un instrument de recherche et d'enseignement de nécessité primordiale : un musée d'histoire naturelle. Ce musée est nécessaire : 1° pour la population algérienne ; 2° pour les voyageurs et touristes qui viennent visiter l'Algérie.

1° Les sciences naturelles sont de grandes éducatrices. Elles font entrer l'enfant en contact avec les réalités concrètes, lui révèlent en l'amusant le mécanisme et les mille formes de la vie, ouvrent son esprit à la curiosité scientifique, l'habituent à la comparaison, à la réflexion, meublent et exercent sa mémoire visuelle, intéressent les citadins aux êtres et aux choses de la campagne. A bien des égards, tous les promeneurs des jours de fête tireront du musée d'histoire naturelle le même profit que les enfants.

2° Les voyageurs et les touristes, naturalistes et géographes, auront grand intérêt à trouver réunis dans un musée tous les documents sur le sol, la flore, la faune et les races humaines du pays qu'ils viennent visiter. Il faut pouvoir offrir, en un microcosme, à ces visiteurs toujours pressés, tout le résumé de l'Afrique du Nord.

Organisation générale. — Le musée serait surtout consacré à l'Afrique du Nord.

On possède déjà une grande quantité de matériaux qu'il suffira de réunir et de présenter sous une forme attirante et commode : collections géologiques, collections botaniques, collections zoologiques de la Faculté des Sciences. Les premières sont déjà très riches, les deuxièmes également. Nous connaissons des collections privées qui seraient offertes au musée, dès sa constitution. Ce sont les collections zoologiques et anthropologiques qui demanderaient un effort nouveau, en particulier pour la création d'un parc zoologique, représentatif de la faune nord-africaine. Le Jardin d'Essai constitue déjà un herbier vivant qui sera passionnant lorsque toutes les étiquettes seront posées ; le parc zoologique également devra être un Musée vivant avec étiquettes illustrées explicatives, nombreuses et bien faites.

On peut penser à conjuguer la création du Musée d'Histoire naturelle avec celle du Musée des Beaux-Arts et d'une salle de Conférences et de concerts dont le besoin se fait sentir depuis longtemps à Alger.

D'autre part l'intérêt général veut que le Musée d'Histoire naturelle ne soit pas seulement algérien, mais nord-africain. La Tunisie et le Maroc doivent être représentés aussi largement que possible, soit par des pavillons ou salles spéciales, soit dans chaque salle par des vitrines spéciales. Il y a donc lieu que le Comité de Direction comporte des membres tunisiens et marocains au même titre que les membres algériens, et que les deux protectorats participent pécuniairement à la fondation et à l'entretien du Musée qui doit être vraiment national.

La situation budgétaire s'oppose peut-être à la fondation immédiate du Musée d'His-

toire naturelle (on peut remarquer que le Musée et le parc zoologique pourront faire des recettes par un droit d'entrée pour les touristes, les enfants des écoles en étant exemptés, et par des ventes ou l'échange d'objets ou d'animaux). Mais il n'est pas trop tôt pour y penser, en parler, émouvoir l'opinion publique, et surtout faire un plan d'ensemble. Car il est nécessaire, de toute évidence, que ce soit à Alger, métropole intellectuelle et centre géographique de l'Afrique du Nord, que s'édifie, le plus tôt possible, ce monument de recherches, d'éducation et de propagande que nos visiteurs étrangers sont tout étonnés de n'y point trouver déjà.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur Général............

M. le Gouverneur général s'est intéressé vivement à la question ainsi posée. Il a déclaré être, cette année, dans l'impossibilité de proposer un engagement de crédits en raison de la situation budgétaire. Il fera étudier le projet par l'administration et engage la Société à appliquer ses efforts à un commencement de réalisation, en poussant et en aidant à l'étiquetage des plantes du Jardin d'Essai.

La question est donc posée. Il faut à présent y intéresser le public et documenter l'administration.

C'est la tâche de la Société à laquelle le Président convie tous nos Collègues.

Communications

M. SENEVET présente, au nom de MM. DONATIEN, WITAS et en son nom personnel, une lapine infectée par le *Treponema* (*Spirochaeta*) *cuniculi*. Cliniquement, l'animal présente au niveau de la vulve une lésion bourgeonnante, irrégulière, rougeâtre. Cette affection, déjà signalée en Autriche et en Roumanie, a été particulièrement bien étudiée par LEVADITI. Cette maladie se transmet par contact sexuel ou par contact simple. Elle ne semble pas agir sur l'état général de l'animal. C'est la première fois, à la connaissance des auteurs, qu'on la rencontre en Algérie.

Diverses particularités en cours d'études seront rapportées dans un travail ultérieur.

A propos du tréponème du lapin, le Dr SERGENT fait le récit des circonstances de la découverte du tréponème de la syphilis par SCHAUDINN.

SCHAUDINN, étudiant à Rovigno, en Istrie, les *Halteridium* et les *Leucocytozoon* des chouettes, croit découvrir dans l'organisme des Culex l'évolution de ces *Halteridium* en Flagellés et de ces *Leucocytozoon* en Spirochètes. Rappelé à Berlin et ayant à vérifier la prétendue découverte faite par un syphiligraphe allemand, SCHAUDINN n'a pas de peine à montrer l'erreur de ce syphiligraphe, mais en même temps il découvre ce que l'autre n'avait pas vu : il voit, dans les préparations, des éléments semblables aux Spirochètes qu'il vient d'étudier depuis des mois. C'est la découverte du tréponème.

M. le Dr MAIRE présente un pied fleuri d'un *Monanthes* nouveau récolté sur les rochers calcaires du Moyen Atlas en mars 1923 et cultivé à Alger. Cette plante, qu'il nomme *M. Jaccardiana* n. sp., est voisine de *M. atlantica* Ball, dont elle a le mode de végétation, mais s'en distingue facilement par ses fleurs plus grandes, jaune d'or (et non jaune lavé de brun-rouge), par son indument de poils glanduleux et par ses nectaires hypogynes extrêmement petits ; elle fait transition entre le genre *Sedum* et le genre *Monanthes*.

M. le Dr MAIRE présente ensuite des spécimens d'une truffe trouvée à Molière (Ouarsenis) par le Dr MORET. Cette truffe, qui a l'aspect d'un petit *terfas*, appartient cependant au genre *Tuber*, qui n'était jusqu'ici représenté en Algérie que par les *T. aestivum* Vitt. et *T. Gennadii* (Chatin) Pat.; elle paraît constituer une espèce nouvelle, voisine du *T. Borchii* Vitt.

M. ROTH présente plusieurs exemplaires de *Bembex handlirschella* Ferton. Il complète, dans ce Bulletin, la diagnose trop lapidaire de FERTON.

M. DUCELLIER signale une station de *Poa compressa* L. à Nouvel-Ambert (Hussein-Dey) et d'*Otospermum* glabrum Willd à l'Institut agricole d'Algérie (Maison-Carrée). Ces deux espèces paraissent adventices dans les lieux indiqués ci-dessus.

Séance publique

Samedi 28 avril a eu lieu, à l'amphithéâtre B de la Faculté des Sciences, une conférence de M. le Dr MIRAMOND DE LA ROQUETTE sur *La vie et la lumière*.

Excursion

La Société a organisé, dimanche 6 mai, une excursion scientifique aux gorges de La Chiffa. Partant du *Camp des Chênes*, et divisés en trois groupes (botanique : M. MAIRE ; géologie: M. EHRMANN ; zoologie: M. SEURAT), les excursionnistes, au nombre de 83, ont descendu les gorges, les uns par le sentier forestier, les autres par la route, jusqu'à *Sidi Madani*.

Errata

Page 94, ligne 22. *après* amnis *effacer la virgule.*

Page 95, ligne 10. *après la parenthèse ajouter :*, tandis qu'elles sont allongées (4-6 mm.).

Page 95, ligne 23, *au lieu de Tanacetum Gayanum* Coss. et Dur., *lire : Leucanthemum Gayanum* (Coss. et Dur.) Maire.

Page 95, ligne 25, *au lieu de :* donné, *lire :* données.

Page 142, ligne 25, *au lieu de eu-Kabylicum, lire Kabylica.*

Page 180, ligne 14, *au lieu de* feuilles, *lire* fleurs.

Contribution à la connaissance des Hyménoptères *aculeata* de l'Afrique du Nord Description de *Bembex Handlirschella* Ferton

par P. Roth

Ferton, en faisant connaître cette espèce (*Notes détachées sur l'Instinct des Hyménoptères*, 7e série : Ann. Soc. Ent. de France, 1911, pp. 393 et s.s. ; Bull. *ibid.* 1912, p. 191), n'en a donné qu'une très courte diagnose, se contentant d'en indiquer les rapports et les caractères séparatifs avec les espèces voisines *B. cinctella* Handl. et *eburnea* Rad.

Il m'a paru, pour cette raison, intéressant de compléter le mémoire récemment publié par M. le Dr A. Cros dans le présent *Bulletin* (1922, pp. 100 et s.s) par une description plus précise des insectes étudiés. M. le Dr Cros a bien voulu me communiquer à cet effet un matériel de 12 ♀♀ et 5 ♂♂ provenant des colonies qu'il a observées. Ces spécimens peuvent être considérés comme les cotypes de l'espèce, puisque identifiés par Ferton lui-même dans les circonstances que l'on sait (voir le mémoire de M. le Dr A. Cros).

Description de la ♀. — Tête noire, ses poils blancs. Labre court, de couleur jaune clair. Joues blanchâtres. Chaperon convexe. Epistome échancré circulairement en avant. Mandibules longues, unidentées, de couleur jaune ; leur moitié apicale noire. Front un peu déprimé, présentant à son sommet un petit tubercule. Chaperon, orbites interne et externe des yeux, une ligne entre les yeux, une tache contiguë s'étalant en triangle sur le sommet de la face et rejoignant par ses angles latéraux les orbites internes des yeux, de couleur jaune. Deux points jaunes, d'étendue variable et manquant parfois complètement, sous l'insertion des antennes. Celles-ci noires par dessus, jaunes en dessous, à l'exception du scape qui est jaune en entier avec une petite tache noire à

l'extrémité de sa face supérieure ; ce scape allongé, aussi long que les 3e et 4e articles réunis, un peu massué, mais non dilaté ; le 2e article des antennes très petit ; le 3e plus long que le 4e.

Toutes les parties jaunes de la face sont plus ou moins revêtues de duvet argenté brillant.

Prothorax jaune, sauf la tranche antérieure du pronotum, qui est noire. Mésothorax recouvert d'une villosité blanche assez abondante, cachant un peu sa ponctuation très serrée. Mésonotum noir ; une ligne, le long de l'insertion des ailes, jaune ou roussâtre. Sur le dos du mésonotum, trois lignes jaunes (ou roussâtres) dessinant un fer à cheval ouvert en avant ; ces lignes sont plus ou moins marquées, selon les individus; celle d'arrière (transversale) manque souvent ; quelquefois elles sont toutes absentes. Mésopleures et point calleux jaunes, avec plus ou moins de duvet argenté. Ecaillettes noires, rousses en arrière. Ailes hyalines, à nervures brunes. Ecusson noir, souligné en arrière et sur les côtés d'un encadrement jaune, prolongeant les lignes jaunes du long de l'insertion des ailes. Postécusson noir, son bord postérieur jaune. Métanotum noir, fortement granuleux. Ses côtés et toutes les métapleures jaunes ; une tache jaune, en croissant, sur le dos du métanotum. Pattes jaunes. Toutes les cuisses, antérieures, médianes et postérieures, ainsi que les tibias postérieurs, marqués à la partie externe d'une ligne noire. Pelottes des tarses noires; ongles roux. Abdomen noir, brillant, ponctué. En dessus : 1er segment marqué à sa base d'une tache jaune, et en son milieu d'une bande jaune échancrée circulairement en avant ; cette échancrure habituellement un peu irrégulière ; 2e, 3e et 4e segments marqués d'une bande jaune bisinuée ; 6e segment noir, l'anus marqué d'une tache jaune cordiforme En dessous : les 4 premiers segments entièrement jaunes ; le 5e noir, marqué d'une bande marginale jaune ; le 6e noir. Le 1er segment porte, en dessus, des poils blancs assez nombreux ; ces poils sont clairsemés sur les autres segments; sur le 6e, ils sont mélangés à de gros poils noirs qui garnissent d'une frise ses côtés.

Taille variant de 12 à 15 mm. ; envergure de 15 à 20 mm.

Description du ♂. — Comme la ♀, sauf les différences ci-dessous :

Le chaperon est entièrement jaune ; la tache triangulaire du sommet du front manque parfois. Il n'y a pas de fer à cheval dessiné sur le mésonotum. Les mésopleures sont plus ou moins variées de noir ; il existe une ligne noire sur la face supérieure des tibias antérieurs et médians. Les antennes ont leur 1er article plus large ; la face inférieure du funicule est testacée et non pas jaune, et l'extrémité plus ou moins complètement noire. Enfin les bandes jaunes de l'abdomen sont plus régulières et plus déliées. Le 6e segment porte une tache jaune étendue

transversalement. Le 2e article ventral présente une carène aplatie latéralement et dirigée en arrière, en crochet ; le 6e article ventral, un tubercule. Les stipes sont longs, de couleur noire, et de la forme décrite par FERTON (*loc. cit.*).

Mêmes dimensions que la ♀.

Contribution à la connaissance de la Flore Marocaine

par J. BRAUN-BLANQUET et E. WILCZEK

Empêché de prendre part aux excursions organisées au Maroc par la Société botanique de France, l'un de nous, accompagné de sa femme, est arrivé à Casablanca le 31 mars 1921.

Il a fait quelques courses à Rabat, à Kenitra et dans la forêt de Mamora ; puis, désireux de fraterniser avec ses collègues et amis, il est retourné à Casablanca le 9 avril pour assister à la clôture de la session marocaine et au dîner d'adieu des membres de la Société botanique de France qui partaient le lendemain pour Bordeaux.

C'est à cette occasion que fut décidée la collaboration des deux auteurs en vue de la publication de ce mémoire.

M. BRAUN-BLANQUET s'est chargé de la révision des récoltes faites par M. WILCZEK et de la détermination des espèces critiques, à l'aide des collections de l'Institut géobotanique Rübel, à Zürich, où les doubles ont été déposés. Les auteurs ont correspondu régulièrement au sujet de ce travail et ont échangé bien des lettres au sujet des plantes ou des déterminations critiques. Grâce à l'amabilité de M. le professeur LECOMTE, directeur des collections botaniques du Muséum d'Histoire naturelle à Paris, M. BRAUN-BLANQUET a pu étudier un certain nombre de cas litigieux à l'aide des riches matériaux de l'Herbier COSSON, conservé au Muséum. Il tient à en remercier ici M. LECOMTE ainsi que M. GAGNEPAIN, assistant au Muséum, qui lui ont facilité sa tâche. M. WILCZEK enfin, a terminé la rédaction du Mémoire le 12 février 1923.

Après le départ des membres de la Société botanique de France, M. WILCZEK est parti pour Marrakech. Les haltes de Mechra-ben-Abbou et de Ben-Guerir ont été utilisées pour herboriser soigneusement dans le voisinage de ces deux stations. A Marrakech, nous avons trouvé au-

près du général De la Bruyère un accueil on ne peut plus aimable et des facilités inespérées, qui nous ont permis de séjourner pendant 5 jours à Asni, dans la vallée de la Reraya, où nous avons trouvé une large hospitalité auprès du chef indigène. Nous serions ingrats si nous oubliions l'empressement qu'ont mis à faciliter nos courses, le commandant Ortlieb et le capitaine Pabst du bureau des renseignements à Marrakech. Nous en avons été touchés et nous leur en gardons un souvenir reconnaissant. Rentrés à Marrakech, nous avons profité de ce qui nous restait de temps pour faire aux Djebilet une course qui fut très fructueuse, après quoi, nous avons pris le chemin du retour le 21 avril.

Kenitra

Pressés par le temps et par le désir de saluer à Casablanca, avant leur embarquement, nos collègues et amis de la Société botanique de France, nous avons uniquement herborisé aux environs de la ville naissante et principalement dans la région s'étendant entre la ville et l'orée du bois de Mamora. Les stations sont toutes arides, herbacées ou arénacées, ce qui nous dispense de les mentionner pour chaque espèce récoltée.

Ammochloa involucrata Murb.

Triticum (*Aegilops*) **ovatum** (L.) A. et G., ssp. **violaceum** nov. ssp. Annuum pluricaule, culmis geniculato-ascendentibus, 30-40 cm. altis. Folia linearia, plana, scabra, margine ciliolata, pilosa, vagina superiore inflata, glabra. Spica ovato-elongata, aristisque intense violaceis, cum aristis 3-4,5 cm. longa, et 3-4 spiculis fertilibus ovato-cylindraceis et 1-2 spiculis sterilibus composita. Glumis 8 mm. longis, 4-4,5 mm. latis, violaceo striatis, pubescentibus, aristis 3, inaequalibus, 1,5-3,5 cm. longis, scaberrimis. Glumella glumas subaequante, triaristata, aristis brevibus, glumella multo brevioribus, 2,5 mm. longis. Spiculis rudimentariis 2-3 mm. longis.

Hab. in sabulosis prope Kenitra, in imperio maroccano, ubi floret mense Aprili.

La plante décrite ci-dessus se rattache au polymorphe *T. ovatum* qui comprend dans la région méditerranéenne plusieurs sous-espèces reliées entre elles par des formes de transition. La ssp. *violaceum* diffère de la ssp. *triaristatum* (Willd.), avec laquelle on pourrait la confondre, par la couleur de l'épi plus allongé, par les arêtes plus courtes, scabres à la base, par les glumelles à 3 (non 2) arêtes rudimentaires n'atteignant pas la longueur des glumelles.

La ssp. *macrochaeta* (Schullt. et Huet) en diffère par les arêtes plus longues et plus nombreuses, par les glumelles longuement aristées, par la présence d'un seul rudiment d'épillet à la base de l'épi. La ssp. *eu-*

ovatum (L.) enfin, est très différente, non seulement par la forme des épis et des épillets, mais aussi par le nombre plus grand des arêtes des glumes.

Silene apetala Willd., *Spergula arvensis* L., *Spergularia atheniensis* (Heldr. et Sart.) A. et G., *Loefflingia micrantha* Boiss. Reut., *Papaver hybridum* L., *Biscutelia apula* L., *Brassica oxyrrhina* Coss., *Dixplotaxis siifolia* G. Kunze, *Diplotaxis tenuisiliqua* Delile, *Lepidium sativum* L.; *Malcolmia Broussonnetii* DC., *Mathiola parviflora* R. Br., *Ononis Maweana* Ball., *O. pendula* Desf., *O. Cossoniana* Boiss. Reut., *Medicago Helix* Willd., *Scandix Pecten-Veneris* L., *Orlaya maritima* Koch., *Stachys ocymastrum* Briq. (*S. hirta* L.), *Linaria bipartita* Vent., *Plantago Lagopus* L., *P. Coronopus* L., *Galium Bovei* Boiss. Reut., *Fedia Cornucopiae* (L.) Gärtn., *Filago germanica* L. ssp. *canescens* (Jord.), *Carduus myriacanthus* Salzm., *Hypochoeris radicata* L. ssp. *heterocarpa* (Moris) Br.-Bl.

Rabat

Nous avons récolté aux environs de Rabat, dans les terrains vagues, les décombres, etc., aux environs de la Tour Hassan, les quelques plantes suivantes :

Silene gallica L., *Stellaria apetala* Ucria, *Cerastium glomeratum* Thuill., *Polycarpon tetraphyllum* L., *Ranunculus sardous* Crtz., *R. muricatus* L., *Papaver hybridum* L.. *P. dubium* L. v. *maroccanum* Ball., *Fumaria agraria* Lag., *F. parviflora* Lam., *Erucastrum varium* Dur., *Diplotaxis tenuisiliqua* (Delil.) Gren., *Capsella rubella* Reut., *Ononis pendula* Desf., *Medicago lappacea* Lam., *Melilotus indica* All., *Trifolium resupinatum* L., *T. spumosum* L., *T. campestre* Schreb., *Scorpiurus sulcatus* L., *Cicer arietinum* L., *Vicia sativa* L.; V. *dasycarpa* Ten., *Lathyrus Ochrus* L., *L. Clymenum* L., *Geranium dissectum* L., *G. molle* L., *Oxalis cernua* Thunbg., *Euphorbia Helioscopia* L., *E. peplus* L., *Mercurialis annua* L., *Lavatera cretica* L., *Bupleurum protractum* Hffgg. et Lk., *Anagallis arvensis* L. ssp. *caerulea* (Schreb), *Convolvulus siculus* L., *C. althaeoides* L., *Echium plantagineum* L., *Verbena officinalis* L., *Lamium amplexicaule* L., *Stachys arvensis* L., *Prasium majus* L., *Hyoscyamus albus* L., *Solanum nigrum* L. ssp. *villosum* (Lam.) Ball., *S. sodomaeum* L., *Antirrhinum Orontium* L., *Veronica didyma* Ten., *V. Anagallis* L., *Asperula arvensis* L., *Campanula Erinus* L., *Phagnalon rupestre* (Desf.) DC., *Senecio leucanthemifolius* Poir., *Hyoseris radiata* L., (rochers et murs frais).

Casablanca

Festuca (Vulpia) *geniculata* Willd., *Lolium rigidum* Gaud., *Hordeum murinum* L. ssp. *leporinum* (Lk.) Rouy., *Emex spinosus* Campd., *Sper-*

gula longipes (Lange) Murb. (Cf. Murbeck, Contrib. à la connaissance de la Flore du Maroc, I, p. 33), *S. marina* (Pall.) Bart et Wendl. (*Spergularia salina* et C. Presl), *Polycarpon tetraphyllum* L., *Papaver hybridum* L., *Ononis pendula* Desf., *Erodium moschatum* L., *Malva parviflora* L., *Frankenia hirsuta* L. var. *intermedia* DC., *Caucalis leptophylla* L., *Echium* cfr. *confusum* de Coincy., *Hyoscyamus albus* L., *Phelipaea Muteli* F. Schultz., *Erigeron crispus* Pourr., *Calendula algeriensis* Boiss. Reut.

Forêt de Mamora, près Kenitra

Anthoxanthum ovatum Lag. — Endroits herbeux.
Stipa gigantea Lag. — Clairières et broussailles.
Avena barbata Willd. — Sables, clairières.
Briza maxima L. — Endroits herbeux.
Lamarckia aurea Moench. — Sables, endroits incultes.
Festuca caerulescens Desf. — Broussailles.
Bromus villosus Forsk. ssp. *rigidus* (Roth) A. et G. — Endroits herbeux.
B. madritensis L. — Bords des chemins, endroits incultes.
Scirpus pseudo-setaceus Daveau. — Dans les dayas.
Chamaerops humilis L. — Steppe, endroits arides.
Juncus capitatus Weig. — Dans les dayas .
Phalangium algeriense Boiss. Reut. — Broussailles.
Fritillaria spec. cfr. *oranensis* Pomel. — Broussailles, rare.
Scilla peruviana L. — Endroits herbeux.
Dipcadi serotinum Medik. — Endroits herbeux et sablonneux.
Gladiolus byzantinus Mill. — Endroits herbeux, broussailles.
Orchis longicornu Poir. — Au bord des Dayas.
Serapias Lingua L. — Au bord des Dayas.
S. Lingua L. var *oxyglottis* Rouy. — Au bord des Dayas.
Osyris alba L. — Broussailles.
Thymelaea lythroides Barr. et Murb. — Broussailles, clairières.
Silene glabrescens Coss. — Broussailles, clairières.
Eudianthe Coeli-rosa Fenzl. — Clairières, bord des Dayas.
Arenaria emarginata Brot. — Endroits sablonneux.
Paronychia argentea Lam. — Endroits herbeux et sablonneux.
Ranunculus aquatilis L. — Dayas.
R. flabellatus cf. var. *acutilobus* Freyn. — Endroits herbeux.
Pyrus mamorensis Trab. — Pieds isolés dans la chênaie.
Astrocarpus Clusii J. Gay. — Endroits sablonneux.
Lupinus angustifolius L. ssp. *genuinus* Coutinho. — Endroits herbeux et sablonneux.
L. luteus L. — Endroits herbeux.

Ulex spectabilis Webb. — Forme des broussailes.
Cytisus linifolius (L.) Lam. — Broussailles.
Sarothamnus baeticus Webb. — Broussailles.
Trifolium arvense L. — Endroits herbeux.
Anthyllis hamosa Desf. — Endroits herbeux.
Lotus arenarius Brot. — Endroits herbeux et sablonneux.
Astragalus lusitanicus Lamk. — Broussailles.
Scorpiurus sulcatus L. — Endroits sablonneux.
Ornithopus isthmocarpus Coss. — Endroits herbeux.
O. ebracteatus Brot. — Endroits herbeux.
Coronilla repanda Guss. — Endroits herbeux.
Lathyrus angulatus L. — Endroits herbeux.
Linum angustifolium Huds. — Endroits herbeux.
Euphorbia paniculata Desf. — Endroits herbeux.
Helianthemum Libanotis Willd. — Endroits broussailleux, clairières.
H. guttatum Willd. ssp. *macrosepalum* (Dun.) Batt. — Endroits sablonneux et herbeux.

Anagallis arvensis L. ssp. *coerulea* (Schreb.) Gren. Godr., var. *parviflora* (Hoffsgg et Lk.) Coutinho. — Dans les Dayas.

Asterolinum stellatum (L.) Hoffmg et Lk. — Endroits sablonneux frais, bord des Dayas.

Armeria mauritanica Wallr. — Endroits herbeux, broussailles.
Cerinthe oranensis Batt. — Endroits herbeux.
Lavandula Stoechas L. — Broussailles.
Nepeta Apulei Ucria. — Endroits herbeux.
Linaria gharbensis Batt. et Pitard. — Endroits herbeux, broussailles.
Scrophularia frutescens L. — Broussailles.
Euphragia viscosa Benth — Endroits herbeux.
Phelipaea Mutelii F. Schultz. — Endroits herbeux.
Orobanche minor Sutt — Sur *Ormenis mixta*.
Campanula Rapunculus L. var. *verruculosa* Hoffg et Lk.
Evax pygmaea (L.) Pers, — Endroits herbeux et sablonneux.
Pulicaria odora Rchb. — Broussailles.
Echinops strigosus L. *fa. nova,* foliis supra non spinulosis. — Endroits herbeux.

Centaurea pullata L. — Endroits herbeux.
Tolpis barbata Gærtn. v. *grandiflora* Ball. — Endroits herbeux.
Hedypnois rhagadioloides (L.) F. W. Schmidt. — Endroits herbeux et sablonneux.

Mechra Ben-Abbou

Profitant de l'arrêt de l'automobile postal, nous avons herborisé aux environs immédiats du relais. La contrée est subdésertique. Quelques champs de blé seulement. Le terrain peu accidenté, est sablonneux, les mamelons sont caillouteux, entrecoupés parfois de petits bancs rocheux. N'ayant pas eu le temps de relever les associations sabulicoles, ni les saxicoles, nous nous bornons à relever la liste des plantes récoltées.

Stipa tortilis Desf., *Hordeum murinum* L., ssp. *leporinum* (Link) Rouy., *Asphodelus fistulosus* L., *Dipcadi serotinum* Medik., *Aizoon hispanicum* L., *Silene apetala* Willd., *S. colorata* Poir., *Spergula longipes* (Lange) Murb., *Herniaria cinerea* DC., *Carrichtera Vellae* DC., *Diplotaxis assurgens* (Del.) Gren. Cfr. Braun-Blanquet et Maire in Bull. Hist. Nat Afrique du Nord, t. XIII, n° 1, p. 14. *Notoceras canariensis* R. Br., *Mathiola parviflora* R. Br., *Reseda tricuspis* Coss et Bal. Moissons., *Medicago lappacea* Lam., *M. laciniata* All., *Astragalus Epiglottis* L., *Vicia dasycarpa* Ten. (Moissons), *Erodium Cicutarium* L., *Fagonia cretica* L., *Malva hispanica* L., *M. silvestris* L., *Frankenia corymbosa* Desf., *Helianthemum pergamaceum* Pomel., *H. ledifolium* Willd., *Eryngium ilicifolium* Lam., *Bupleurum semicompositum* L., *Statice Thouini* Viv., *Convolvulus siculus* L., *Cuscuta Epithymum* (L.) Murr. (Sur *Calendula algeriensis* et *Withania frutescens*). *Echium horridum* Batt. (*E. longifolium* Del. var. *maroccanum* Ball., *E. maroccanum* Murb.), *E. modestum* Ball., *Lavandula multifida* L., *Ballota hirsuta* Benth., *Salvia verbenaca* L., *Withania frutescens* Pauq., *P. Psyllium* L., *Valerianella discoidea* Loisl., *Campanula lusitanica* Brot., *Filago germanica* L. ssp. *canescens* (Jord.) Coss. et Germ., *Anacyclus maroccanus* Ball., *Calendula algeriensis* Boiss. Reut., *Atractylis cancellata* L., *Amberboa muricata* DC. *Centaurea maroccana* Ball., *C. eriophora* L., *C. Wilczekiana* Br.-Bl. (*C. eriophora*×*maroccana*), *Hedypnois cretica* Willd., *Picridium tingitanum* Desf.

Ben-Guerir

Une panne d'automobile nous a permis d'herboriser pendant plus de deux heures aux environs immédiats du restaurant et du fortin. Le terrain est en tous points semblable à celui de Mechra Ben-Abbou. Une plaine arénacée subdésertique, quelques vagues dépressions cultivées et quelques mamelons caillouteux. Là encore, le temps ne nous a pas permis de faire des relevés sociologiques. Vu l'uniformité des stations, nous nous abstenons d'en mentionner.

Stipa tortilis Desf., *Molineria minuta* (L.) Parl., *Koeleria recurviflora* Br.-Bl. et Wilczek, nov. sp., (voir la description plus loin). *Schismus*

calycinus Duv. Jouve., *Poa bulbosa* L., *Bromus madritensis* L., *B. rubens* L., *B. macrostachys* Desf., *Hordeum murinum* L. ssp. *leporinum* (Link) Rouy, *Asphodelus fistulosus* L., *Aizoon hispanicum* L., *Mesembrianthemum nodiflorum* L., *Silene gallica* L., *S. tridentata* Desf., *S. apetala* Willd., *S. colorata* Poir., *Spergula longipes* (Lange) Murb., *Paronychia chlorothyrsa* Murb., *Herniaria cinerea* DC., *Glaucium corniculatum* Curt., *Biscutella lyrata* L., *Sisymbrium Irio* L., *Hirschfeldia incana* (L.) Lagrèze Fossat, *Psychine stylosa* Desf., *Notoceras canariensis* R. Br., *Reseda tricuspis* Coss. et Bal., *Ononis sicula* Guss., *O. polysperma* Batt. et Murb., *Lotus arenarius* Brot., *Vicia sativa* L., *Erodium angulatum* Pomel. *E. Cicutarium* L. var. *chaerophyllum* (Cav.) DC, *Malva hispanica* L., *M. parviflora* L., *Helianthemum ledifolium* Willd., *H. aegyptiacum* Mill., *Anagallis arvensis* L. ssp. *caerulea* (Schreb.), *Statice sinuata* L., *Convolvulus althaeoides* L., *Nonnea micrantha* Boiss. Reut., *Echium modestum* Ball., *Ajuga Iva* (L.) Schreb. ssp. *pseudo-Iva* (Benth.) Batt.. *Nepeta Apuleii* Ucria, *Phlomis crinita* Cav. (*Ph. mauritanica* Munby). *Linaria bipartita* (Vent.) Willd. (*L. linogrisea* Hoffsg. et Lk), *Pheiipaea Muteli* F. Schultz, *Plantago ovata* Forsk., *Valerianella discoidea* Loisl., *Filago germanica* L. ssp. *canescens* (Jord.) Coss. et Germ , *Buphthalmum spinosum* DC. var. *attenuatum* Br.-Bl. et Maire, *Anacyclus maroccanus* Ball., *Calendula algeriensis* Boiss. Reut., *C. aegyptiaca* Pers , *Amberboa tubuliflora* Murb., *Centaurea pullata* L., *C. maroccana* Ball.

(*A Suivre*).

Du rôle primordial des officiers dans la connaissance géologique des régions sahariennes

par A. Brives

Au moment où le Sahara va s'ouvrir à l'activité touristique, où, grâce à l'automobile, les voyages vont y devenir plus rapides et plus faciles, il me paraît intéressant de rappeler, ne serait-ce que comme un hommage, le rôle considérable qu'ont joué les officiers sahariens dans la connaissance de la géologie de ces vastes régions, que beaucoup estiment encore inconnues.

On sait aujourd'hui l'importance de la géologie dans la détermination de la valeur économique d'une région ; grâce à elle, on peut entrevoir les richesses minérales du sous-sol, juger de la valeur agricole de la surface ; sans elle, on ne peut résoudre les problèmes hydrologiques dont l'intérêt dans ces régions désertiques est capital.

Aussi faut-il être reconnaissant aux officiers sahariens, qui, dès leurs premières explorations, s'attachèrent à recueillir des fossiles, à ramasser des échantillons de roches et à jalonner leurs itinéraires d'observations précieuses sur la nature et l'orientation des terrains rencontrés.

Il ne m'est pas possible de citer le nom de tous ces officiers dont quelques-uns sont devenus des géologues émérites, mais je voudrais seulement montrer que, grâce à leur concours et aux documents qu'ils ont recueillis, les grandes lignes de la constitution géologique du Sahara ont pu être établies. Certes, il reste encore bien des zônes à étudier pour compléter nos connaissances sur ces régions désertiques, mais, pour cela aussi, leur précieuse collaboration reste acquise.

Le Sahara est presque entièrement constitué par les terrains primaires; cela avait déjà été reconnu par les premiers explorateurs, mais ce sont les fossiles recueillis par nos officiers qui ont seulement permis une classification complète de ces terrains.

Les terrains cristallophylliens qui constituent le plateau central targui ont été signalés dès 1889 par le Lt Pein, puis par les Lts Cottenest (1902), Guillo Lohan (1903), Besset (1903-1905), Mussel (1904-1905), Voinot (1905-1906) et par le Commandant Touchard (1904-05). C'est au Lt Cottenest qu'on doit la découverte en 1902 des *schistes à Graptolithes* que le Lt Rey retrouvait en 1911 dans la région de Tamlelt (confins algéro-marocains), découvertes qui établirent d'une façon indubitable la présence du *Silurien.*

Pour le *Dévonien,* c'est le colonel Laquière qui découvre, en 1901, les *calcaires à Calceola sandalina* et le riche gisement fossilifère de *Charouïn* (Gourara). L'année suivante, c'est le commandant Deleuze qui fait connaître les gisements à *Atrypa reticularis* du *Bas-Touat* et du *Tidikelt*, tandis qu'en 1906 le Lt Besset signale le Dévonien supérieur à *Spirifer Verneuilli* dans le massif occidental Targui.

Pour le *Carboniférien,* il faut citer les Lts Barthélemy et Viard, le médecin-major Pech, qui, avec la colonne d'Igli, recueillent en 1900 des documents qui permettent à MM. les professeurs Ficheur et Collat et à l'Intendant Joleaud de publier les riches faunes carbonifériennes de ces régions. Vers la même époque (1901), le professeur Ficheur signale les belles découvertes du Dr Romary, et le professeur Flamand celles du commandant Cauvet dans le Tidikelt. En 1905, le Lt Besset publie une esquisse géologique de la région de l'Ahnet avec cartes géo-

logiques, et le Lt Poirmeur ses *Recherches sur la région Guir-Zousfana.* MM. les Professeurs Bureau et Thevenin publient en outre les documents paléontologiques importants rapportés par cet officier. En 1906, le colonel Laperrine et le Lt Mussel rapportent les premiers fossiles de la région Touat-Taoudeni, tandis que le capitaine Maury recueille une flore westphalienne intéressante à Gueltet Sidi Salah et à Haci Ratma.

A ces officiers, dont le rôle a été d'ouvrir la voie et de rassembler tant d'importants documents, il faut ajouter les géologues et les géographes qui, eux, ont étudié les matériaux rapportés et ont pu synthétiser, coordonner les résultats acquis en y ajoutant leurs observations personnelles. Parmi eux, il faut citer les Professeurs Ficheur et Flamand, E.-F. Gautier et Chudeau, dont les publications constituent une œuvre capitale, à laquelle il ne manque plus que des corrections de détail.

Ainsi, la connaissance géologique du Sahara a pu être établie, dans ses grandes lignes, grâce à la collaboration de l'officier saharien et du géologue. Cette collaboration si utile doit se continuer encore aujourd'hui, et c'est parce qu'il a su en apprécier les avantages que M. Boulogne, directeur des Territoires du Sud, dans une circulaire récente, a invité les officiers des Postes du Sud à continuer l'œuvre de leurs prédécesseurs. Il faut se féliciter de l'heureuse initiative du Directeur des Territoires du Sud ; son appel a d'ailleurs été entendu et déjà des documents, des observations géologiques sont envoyés de différentes régions, qui viennent heureusement compléter les données déjà acquises.

C'est ainsi que le capitaine Burté, du poste d'El-Goléa, a recueilli dans le Baten une belle collection de fossiles du Crétacé moyen, parmi lesquels il faut citer de beaux exemplaires de :

Ostrea Rollandi Coq.
Ostrea flabellata D'Orb.
Ostrea plicifera Coq.
Janira æquicostata D'Orb.
Cyprina africana Coq.
Rhabdocidaris Pouyannei Cott.
Cyphosoma Choisyi Cott.
Neolobites Vibrayi D'Orb.
Acanthoceras Rothomagensis Defr.
Turritella Tenouklensis Coq., etc......

Tous ces fossiles proviennent de la bordure nord du plateau crétacé du Tadmaït, région dans laquelle on ne connaît pas d'autres zônes fossilifères.

Le lieutenant Bergougnoux, qui vient de parcourir la région du

Ahaggar, envoie quelques échantillons de roches, dont un schiste talqueux qui provient de la zone de Bir Iniker, un basalte de l'oued Outoul et une roche granitoïde du sud de l'oued Eeri ; en outre, un rapport très documenté donne sur la région comprise entre Tadjemout et Tamanrasset un aperçu géologique des plus intéressants.

Le lieutenant ATHENOUR, parti de Ouargla pour rejoindre son nouveau poste d'Abadla, a traversé de l'Est à l'Ouest la Chebka du Mzab et la zône d'épandage des oueds Seggueur, Gharbi et Namous. Ces régions n'avaient jamais encore été traversées dans ce sens. Aussi, les documents recueillis donnent-ils des indications précieuses sur la constitution des Hamadas qui séparent ces vallées et sur la disposition des terrains alluvionnaires. Au rapport détaillé qui décrit son itinéraire, cet officier a joint des coupes et des croquis qui permettent de repérer exactement les nombreux échantillons qu'il a récoltés.

Parmi eux, il faut citer des calcaires blancs fossilifères trouvés dans la traversée de l'Oued El-Abiod, en bordure de la zône crétacée du Mzab. Cette trouvaille est intéressante parce qu'elle précise l'extension du *Suessonien* dans une région où il n'avait pas encore été signalé. Le suessonien joue un rôle primordial dans l'Hydrologie du bassin Touggourt-Ouargla. C'est ce terrain, en effet, qui renferme les nappes artésiennes qui alimentent les oasis de cette région. Ce fait seul suffit à montrer l'intérêt de la découverte du lieutenant ATHENOUR.

Ainsi, la collaboration des officiers sahariens continue à donner des résultats utiles, non seulement pour la connaissance de la géologie générale, mais aussi pour celle de l'Hydrologie de ces régions.

Le Service de la Carte géologique des Territoires du Sud étudiera et analysera tous les documents qui lui seront envoyés ; un compte-rendu sera établi avec les observations que ces documents auront suggérées, et une note sera renvoyée aux officiers à qui elle pourra servir de guide pour leurs recherches futures.

De cette façon, une liaison plus intime s'établira entre l'officier qui parcourt le bled et le géologue qui dispose de moyens d'étude qui font défaut au premier, et de cette collaboration il ne pourra se produire dans l'avenir, comme cela s'est déjà produit dans le passé, que des résultats heureux pour la Science et pour le pays.

Hétéroptères d'Algérie nouveaux ou imparfaitement connus

par le Dr G. HORVATH

Odontotarsus intermedius n. sp.

Late ovatus, flavo-testaceus, supra sat dense et subtiliter punctatus, fusco-vittatus, vittis nigro-marginatis ; capite latitudine sua interoculari 1/4 breviore, lateribus ante oculos rectis, haud sinuatis ; ocellis ab oculis duplo et dimidio longius remotis quam illorum diametro ; bucculis parum elevatis, sensim levissime arcuatis, inermibus ; articulo secundo antennarum articulo tertio paullo longiore ; rostro coxas posticas distincte superante, articulo quarto toto vel fere toto nigro ; pronoto transversim vix impresso, marginibus lateralibus anticis leviter sinuatis, angulis humeralibus acutis, paullo prominulis, ante apicem ipsum postice levissime emarginatis marginibus lateralibus posticis inter basin scutelli et angulum humeralem obtuse angulato-rotundatis, parte marginum lateralium horum ultra marginem costalem corii extensa cum margine costali fere in eadem directione continuata et quam parte inter marginem costalem corii et basin scutelli sita 1/3 breviore ; scutello abdomine distincte longiore, apice in caudam brevem, levississime sursum curvatam, apice rotundato-truncatam producto, parte hac producta ad apicem abdominis vertice 3/7 angustiore et latitudine sua basali 1/4 breviore, vittis duabus lateralibus posticis cum vittis basalibus secundariis (1) confluentibus et intus geniculato-fractis ; angulis posticis segmentorum connexivi leviter prominulis ; lateribus pectoris et ventris hic illic punctis acervatis nigris plus minusve conspersis, lateribus hujus marginatis et prope spiracula tuberculis singulis callosis instructis ; annulo subapicali femorum parteque basali inferiore tibiarum nigricantibus ; laminis duabus basalibus mediis genitalibus feminae postice rectis, intus apice rectangularibus, laminis duabus apicalibus mediis apice oblique truncatis, intus apice rectangularibus. ♀ : long. corp. 10-10 1/2, cum cauda scutelli 11-11 1/2 ; lat. inter ang. hum. 6 1/4-6 1/2, ad basin scutelli 5 2/3-6 m/m.

---

(1) Voir pour la terminologie des bandes longitudinales de l'écusson la Monographie du genre *Odontotarsus* Lap. que j'ai publiée dans les *Annales historico-naturales Musei Nationalis Hungarici*, IV, pp. 463-483 (1906).

Oran. — Deux exemplaires reçus de M. E. DE BERGEVIN.

Cette espèce, intermédiaire entre les *O. caudatus* Burm. et *robustus* Jak., se distingue du premier par le dessus du corps plus convexe, la tête moins allongée, les angles huméraux du pronotum distincts, non émoussés, et par la prolongation caudiforme plus courte de l'écusson. Rapprochée du *robustus* par la couleur et l'aspect, mais bien distincte par les angles huméraux moins saillants, l'écusson prolongé en pointe caudiforme, et les tubercules sur les flancs du ventre en dedans des stigmates plus manifestes et tout à fait calleux. Ces tubercules latéraux du ventre sont chez *robustus* à peine élevés, presque nuls et entièrement ponctués.

Odontotarsus humeralis n. sp.

Late ovatus, fere totus flavus, dense subtilissimeque punctulatus ; capite latitudine sua interoculari 1/4 breviore, lateribus ante oculos leviter sinuatis ; ocellis ab oculis duplo longius remotis quam illarum diametro; bucculis modice elevatis, leviter arcuatis, retrorsum haud altioribus inermibus ; articulo secundo antennarum articulo tertio paullo longiore; articulis duobus apicalibus fuscis ; rostro paullo pone coxas posticas extenso, articulo quarto apice nigro ; pronoto transversim haud impresso, marginibus lateralibus anticis distincte sinuatis, angulis humeralibus acutis, ultra marginem costalem corii distincte prominentibus, marginibus lateralibus posticis inter basin scutelli et angulum humeralem subrectis, cum margine costali corii angulum distinctum formantibus, parte marginum lateralium horum ultra marginem costalem corii extensa 1/5 breviore quam parte inter marginem costalem corii et basin scutelli sita ; scutello in triente apicali lineis duabus submedianis antrorsum sensim leviter divergentibus nigris notato, apice in caudam brevem, apicem abdominis distincte superantem, leviter sursum curvatam et apice ipso rotundatam producto, parte hac producta ad apicem abdominis vertice saltem dimidio angustiore et latitudine sua basali 2/5 breviore ; angulis posticis segmentorum connexivi leviter prominulis ; pectore ad basin acetabulorum punctis singulis nigris signato ; lateribus ventris marginatis et prope spiracula tuberculis singulis callosis instructis ; segmento genitali maris transversim elliptico, dimidio latiore quam longiore, medio superne distincte impresso, a latere viso obliquo et fere recto ; tarsis fuscis, articulo tertio apicem versus nigro. ♂ : long. corp. 9., cum cauda scutelli 10 ; lat. inter ang. hum. 6, ad basin scutelli 5 1/4 m/m.

Ghardaïa. — Trouvé en mai 1897 par M. le Dr A. CHOBAUT qui a bien voulu m'en donner un mâle.

Voisin du précédent, mais le dessus du corps moins convexe, presque

entièrement flave, à ponctuation plus fine et plus serrée, les bords latéraux de la tête faiblement sinués devant les yeux, les angles huméraux saillants, le bord latéral postérieur libre du pronotum faisant un angle distinct avec le bord costal des cories et les tarses bruns avec l'extrémité du troisième article noir.

Odontotarsus grammicus L. var. **exutus** nov.

Dessus du corps d'un jaunâtre pâle ; les bandes longitudinales du pronotum et de l'écusson effacées, il n'en reste que quelques faibles traces dans la partie apicale du pronotum et à la base de l'écusson, ainsi que deux lignes apicales noires au bord intérieur des deux bandes juxtalatérales.

Constantine. — Un exemplaire ♂ provenant des chasses de feu L. VIBERT.

Orocephalus dohrnianus M. R.

MULSANT et REY ont décrit cette espèce en 1866 sous le nom *Oploscelis dohrniana* d'après un exemplaire de Sicile. PUTON a publié en 1873 deux espèces voisines de Biskra, les *Menaccarus ovalis* et *hirticornis*, mais il a reconnu déjà en 1888 (*Syn. Hém. de France*, II, p. 38) que ce dernier n'est que le *Menaccarus dohrnianus* M. R. auquel il a rapporté en 1899 (*Cat. des Hém. paléarct.* 4[e] éd. p. 11) aussi son *ovalis* comme variété.

REUTER, qui a donné un peu plus tard une bonne description du *M. dohrnianus* (*Ofv. Finsk. Vet. soc. Förh.* 1900, p. 227), a considéré au contraire le *M. ovalis* comme absolument identique à l'espèce de MULSANT et REY. Le *M. hirticornis* Put. lui est resté inconnu et il s'est demandé si celui-ci n'est pas une variété de l'autre espèce.

Ayant reçu de mon regretté ami PUTON un type du *M. hirticornis* (de Biskra), et un échantillon du *M. ovalis* (d'Aïn-Sefra), je puis confirmer l'identification de REUTER et constater en même temps que les deux espèces décrites par PUTON ne sont pas différentes, mais forment une seule espèce qui est celle de MULSANT et REY.

Cette espèce, décrite pour la première fois de Sicile, a une distribution géographique assez large. Je la connais de l'Algérie (Biskra, Aïn-Sefra, Laghouat, Sfissifa, Kef-el-Dar), de la Tunisie (Tunis, Sousse, Tabarca, El Hagneuf) et de la péninsule de Sinaï (Hadjar-el-Rekab). PUTON l'a signalée aussi de Syrie (Jaffa).

A ce propos il me paraît nécessaire d'ajouter ici encore quelques remarques sur le nom générique de cette espèce. MULSANT et REY l'ont placée dans leur genre nouveau *Oploscelis*. Mais comme ce genre est tout à fait identique au genre *Menaccarus* Am. Serv., l'*Oploscelis dohrniana* a été

rapportée d'abord au genre *Menaccarus* et, plus tard, avec quelques autres espèces paléarctiques, au genre africain *Pododus* Am. Serv. Ce dernier nom étant préoccupé déjà par *Pododus* Agass. (dans les Poissons), KIRKALDY a changé le nom donné par AMYOT et SERVILLE en *Eupododus*. Je ferai remarquer cependant que la création d'un nouveau nom générique n'était pas motivée dans ce cas, puisque MULSANT et REY, en décrivant leur *Oploscelis dohrniana*, ont proposé pour elle un sous-genre à part qu'ils ont nommé *Orocephalus*. Ce nom a la priorité sur *Eupododus* et doit être employé par conséquent pour l'ancien genre d'AMYOT et SERVILLE. Il en résulte que la synonymie de ce genre s'établit ainsi :

Orocephalus M. R.

Pododus Am. Serv. *Hist. des Hém.* p. 101 (1843), nec Agass.
Oploscelis subg. *Orocephalus* Muls. Rey. *Hist. Hém. de France. Pent.* p. 86 (1866).
Eupododus Kirk. Entomologist, XXXVII, p. 280 (1904).
Type du genre : *Oploscelis dohrniana* M. R.

Orocephalus rotundatus n. sp.

Late ovalis, utrinque fortius rotundatus, pallide flavo-testaceus, superne nigro-fusco-vel ferrugineo-punctatus ; capite semicirculari, latitudine sua interoculari 1/4 breviore, margine antico nigro-ciliato, jugis apice breviter contiguis, vittis tribus abbreviatis basalibus verticis impunctatis, laevibus, interdum plus minusve obsoletis ; oculis ultra marginem capitis leviter prominulis ; antennis parce pilosis, articulo secundo articulo tertio 4/5 longiore ; pronoto capiti aequilongo vel subbreviore, longitudine sua media duplo et dimidio latiore, marginibus lateralibus levissime arcuatis et ciliis 15-18 nigris instructis, limbo marginali pallido, punctis minutis decoloribus vel ferrugineis obtecto, antice intus vitta latiuscula, punctis acervatis nigris formata terminato ; scutello paullo longiore quam basi latiore, utrinque callo basali externe nigro-terminato praedito, plerumque lituris nonnullis basalibus irregularibus et vittula apicali punctis acervatis nigris formatis notato ; elytris apicem abdominis subsuperantibus (♂) vel haud attingentibus (♀), corio striola discoidali, interdum deficiente vittaque semilunari oblonga interna pone medium sita nigro-punctatis signato, margine costali ciliis 8-9 nigris obsito, angulo apicali externo recto, apicem scutelli aequante, membrana grisea, fusco-venosa ; connexivo ad incisuras segmentorum maculis nigris vel saltem nigro-punctatis notato ; pectore utrinque versus latera nigro-vittato ; ventre ferrugineo-punctulato ; femoribus subtiliter nigro-punctatis, tibiis nigro-spinulosis, tarsis apice

imo nigris, articulo basali articulis secundo et tertio simul sumtis dimidio longiore.

♂ ♀ long. 4 3/4-5 1/4, lat. 3 1/6-3 2/3 m/m.

Aïn-Sefra et le Kreider. Plusieurs exemplaires recueillis par feu L. Vibert qui m'en a également envoyé une femelle de la Tunisie (Medenine). Un autre exemplaire reçu de la Tunisie a été pris en 1904 à Sfax par M. B. Bedö.

Cette espèce diffère de la précédente par sa taille plus large et plus arrondie sur les côtés et par son écusson pas plus long que les cories à l'angle postéro-externe.

Sciocoris angusticollis Put.

Cette intéressante espèce algérienne a été décrite pour la première fois d'Aïn-Sefra, d'après un exemplaire mâle.

M. E. de Bergevin a eu l'obligeance de m'en communiquer un mâle récolté sur les Hauts Plateaux, d'allure steppique, de Djelfa (Sgag, Aurès), à une altitude de 1.700 m. par M. de Peyerimhoff. Ce mâle diffère de la description originale de Puton par le dessus du corps plus pâle, les trois premiers articles des antennes flavescents et la membrane parsemée de petites taches brunes. Les tibias dont Puton ne dit rien, sont fortement épaissis, leur épaisseur étant égale au diamètre d'un œil vu de dessus. Long. du corps : 4 1/3 m/m.

La femelle, que je connais d'après un exemplaire reçu de Puton, et provenant d'Aïn-Sefra, a une taille plus grande, 5 3/4 m/m de long, et les antennes presqu'entièrement pâles, seulement un peu rembrunies vers l'extrémité ; les tibias ne sont pas épaissis.

Orthaea annulipes Baer.

Plociomerus annulipes Baer., Berl. Ent. Zeitschr., III, p. 332, tab. 6, fig. 4 (1859) ; Fieb., Eur., Hem., p. 172 (1861).

Plociomerus (Diplonotus) calcaratus Put., Pet. Nouv. ent., I, p. 436, 4, (1874) ; Ann. Soc. ent. Fr. (5), VI, p. 31, 12 (1876).

Plociomerus calcaratus Put., Syn. Hém. de France, I, p. 39, 2, (1878).

Diplonotus vicinus Reut., Ofv. Finsk. Vet. Soc. Förh., XXV, p. 20,47 (1882).

Pamera Reuteri Leth. et Sev., Cat. gén. des Hém., II, p. 193 (1894).

? *Orthoea sinhalana* Kirk., Ann. Soc. ent. Belg., LII, p. 11 (1908).

? *Pamera sinhalana* Dist. Faun. Brit. Ind. Rhynch., V. p. 52, 2827 (1910).

Pamera annulipes Horv. Ann. Mus. Hung., IX, p. 582 (1911).

Cette espèce, caractérisée par les fémurs parés de deux anneaux noirs ou noirâtres et par les tibias antérieurs du mâle munis d'un épe-

ron anteapical, a une très large distribution géographique. Elle est connue du Midi de la France (Apt, Vaucluse), de l'Italie, d'Espagne (Andalousie), d'Algérie (Biskra, Bône, Misserghin, Djama), de Tunisie, du Maroc, d'Egypte, de Syrie (Kaïfa), de la Guinée (Addah) et des Mascareignes (île Maurice), mais elle habite aussi la région orientale. Nous en possédons un mâle récolté à l'île de Formose (Amping) par H. SAUTER.

Il me paraît que l'*Orthoea sinhalana* Kirk. décrit de Ceylan est la même espèce, à en juger d'après les caractères indiqués par KIRKALDY : « femora annulated broadly with blackish » et « fore tibiae curved with a long spine near the apex ».

Les tibias antérieurs du mâle sont ordinairement fortement incurvés et armés, en dessus au tiers apical, d'un fort éperon. Avec les individus typiques, on en trouve parfois d'autres à taille plus faible avec les tibias antérieurs à peine arqués et dépourvus d'un éperon. J'ai sous les yeux un mâle de Biskra dont les tibias antérieurs ne sont munis que d'une épine minuscule et à peine visible.

Chez les exemplaires à taille moindre, les cuisses antérieures sont un peu moins épaisses avec les épines beaucoup plus faibles, presque avortées. Cela pourrait expliquer l'indication erronnée de BAERENSPRUNG qui a attribué à son *Plociomerus annulipes* des cuisses antérieures mutiques.

Sa taille varie entre 4 1/2 et 6 m/m.

Rhinocoris lineaticornis Reut.

Femina (ignota) : parte anteoculari capitis parte postoculari paullo plus quam 1/4 longiore, parte interoculari linea mediana pallida destituta, sed parte ante antennas sita linea longitudinali media albido-testacea notata ; articulo primo antennarum parte postoculari capitis oculoque a latere viso simul sumtis 1/5 longiore, articulo secundo articulo primo 1/3 breviore et quam articulo tertio 1/3 longiore, articulo quarto articulo tertio 4/5 longiore, articulis duobus apicalibus nigris ; lobo postico pronoti linea mediana postica antice abbreviata, albido-testacea sat obsoleta signato, lateribus concoloribus, nigris ; elytris valde abbreviatis, squamiformibus, subtriangularibus, apice obtuse rotundatis, marginem posticum segmenti dorsalis primi abdominis haud attingentibus, grisescentibus ; maculis connexivi triangularibus, aurantiacis ; ceteris ut in mare. Long. 11 m/m.

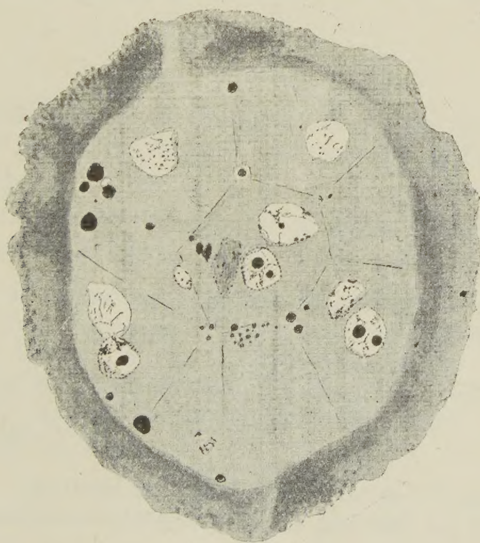
Tlemcen. — Un exemplaire communiqué par M. le Dr H. RIBAUT.

A ce propos, je ferai remarquer que la description du mâle macroptère indique, évidemment par un lapsus, « costae nigrae » au lieu de « coxae nigrae ».

Structure complexe des blastocytes dans quelques Morula des mammifères

par R. ARGAUD

Dans la morula des mammifères, les blastocytes se présentent ordinairement avec un appareil nucléaire qui n'attire guère l'attention. La chromatine est presque toujours condensée en amas nucléiniens ou fragmentée en chromosomes différemment agencés suivant les phases diérétiques. Mais l'allure générale reste celle de blastomères plus ou moins tassés, déformés et ne possédant qu'un seul noyau. C'est habituellement cette disposition qui est reproduite dans les classiques et ce fut également celle observée, jusqu'ici, dans nos préparations embryologiques.



L'examen des coupes sériées pratiquées dans les trompes gravides de *Tælpa Europea* nous offrit cependant des images de morula dont l'étrangeté fait précisément l'objet de cette note. Les pièces avaient été fixées au *flemming* et les coupes colorées à la *safranine* et au *lichtgrün*.

Comme on peut le voir dans le dessin ci-joint, les cellules blastomériques sont déformées, par pression réciproque, en polyèdres assez réguliers. Beaucoup d'entre elles, peut-être toutes, possèdent deux noyaux. Dans l'un, la chromatine, plus abondante, est ramassée en un ou deux gros nucléoles nucléiniens ; dans l'autre, elle ne se manifeste guère que sous la forme de fines granulations en chapelets ou en réseaux : c'est un noyau d'apparence pycnotique. Il ne s'agit pas, ici, de noyaux résultant d'une récente diérèse, car le protoplasma est indivis et, d'autre part, chaque noyau est fixé à une phase différente.

On peut remarquer, enfin, un corps grenu, à contours irréguliers, dans lequel la safranine met en évidence quelques grains rougeâtres. S'agit-il d'un *dotterkern* ? d'un corps *vitellin* ? Il est assez difficile de trancher une pareille question, dans l'état actuel d'imprécision où se trouvent nos connaissances à ce sujet. Ce que l'on peut dire : c'est, qu'en règle générale, ces formations disparaissent plus tôt, dès l'accroissement de l'ovule.

Quoi qu'il en soit, nous avons tenu à relater cette complexité cytologique de blastocytes binucléées renfermant, en outre, un corps analogue à un *dotterkern*.
